

Vos questions / nos réponses

**re**

Par [Alcool Info Service](#) Postée le 27/11/2012 17:07

bonjour donc d'après vous il vont pas rechercher le thc dans un dosage urinaire opiacés?  
je crois que je vais aller jeudi faire mon analyse opiacés mais suite a 2 anniversaire j'ai refumer  
une quinzaine de joint d'herbe depuis les derniers date de dimanche 25 au soir la jais stopper  
toute consommation je ne fumerais plus jamais mais comme je fumes 10 cigarettes par jours est  
ce que je vais être négatif au opiacés jeudi?  
svp merci de me répondre au plus vite merci

---

**Mise en ligne le 28/11/2012**

Bonjour,

Comme nous l'avons précisé dans notre réponse précédente, lors d'un dosage urinaire aux opiacés, seuls les opiacés sont recherchés. Pour qu'une autre molécule soit également recherchée (par exemple le THC, principe actif du cannabis), il faut qu'elle soit mentionnée sur la prescription.

Le cannabis et le tabac ne faisant pas partie des produits que l'on regroupe dans la catégorie des opiacés, leur consommation ne porteront pas à conséquence sur votre test de dépistage.

Cordialement.

---